

2010/2547 - Approbation de deux conventions de mise à disposition temporaire à titre gracieux de l'Orangerie du Parc de la Tête d'Or à l'Association « 4 Bis » et à l'Association « Regards Croisés »
(Direction des Affaires Culturelles) (BMO du 14/06/2010, p. 1394)

Rapporteur : M. KEPENEKIAN Georges

M. FOURNEL Yves, rapporteur : Je voudrais souligner simplement dans cette liste de rapports sans demande d'intervention et qui ont été approuvés par la Commission, l'émergence de deux micro-crèches à objet social, une initiative de l'Entraide Protestante d'une part, et d'autre part une de la Mutualité Française à la Duchère qui va être installée dans des locaux du groupe scolaire les Dahlias, dernière initiative particulièrement à destination des femmes qui sont en recherche d'emploi sur ce quartier.

M. LE MAIRE : Je mets aux voix les conclusions de ces rapports. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)